



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann
75009 Paris
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES CITEO
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES
DU 19 JUIN 2024**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* de l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers (3.4 du cahier des charges) ;
2. *Présentation pour avis* de l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers (4.3 du cahier des charges) ;
3. *Présentation pour avis* de la proposition de modulation des contributions financières (2.2. du cahier des charges) ;
4. *Présentation pour avis* du taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés triés (5.2.4.1 du cahier des charges) ;
5. *Présentation pour avis* des standards de déchets d'emballages ménagers et papiers (6.1.1. du cahier des Charges).

I. Registre de présence

Le 19 juin 2024 à 15h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 07 juin février 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Cristina Durllesteanu, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia Basclet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de l'Industrie (FCD) ;
- Mme Virginie d'Enfert, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Françoise Weber, suppléante, représentante de la Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Stéphane Panou, titulaire, représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Lucia Pereira, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi.

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Bénédicte Kjaer Khalat, titulaire, représentante de Zéro Waste France.

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de COPACEL.

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- Le représentant d'Alliance Recyclage.

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le représentant de Régions de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Noëlle Guillerault, Directrice Pole Gestion Clients, Citeo ;
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception et Réemploi ;
- Julien Dubourg, Directeur Clients et Marketing ;
- Sophie Genier, Directrice Services Recyclage ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Véronique Fabien-Soulé et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Présidente du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (la « **Présidente** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Abstention**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

<p>Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et deux (2) abstentions, le Comité approuve l'étude relative aux trajectoires de réduction de la production de déchets d'emballages ménagers.</p>
--

2. Présentation pour avis de l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Avis favorable**

Avec neuf (9) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve à l'unanimité des présents l'étude relative aux trajectoires de réemploi et de réutilisation des emballages ménagers.

3. Présentation pour avis de la proposition de modulation des contributions financières au titre de l'année 2025

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver la proposition de modulation des contributions financières au titre de l'année 2025.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis défavorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis défavorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Avis favorable**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

<p>Avec six (6) avis favorables, deux (2) avis défavorables et une (1) abstention, le Comité approuve la proposition de modulation des contributions financières au titre de l'année 2025.</p>

4. Présentation pour avis du taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés à trier

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver la proposition de taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés à trier.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Abstention**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

Avec cinq (5) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et trois (3) abstentions, le Comité approuve la proposition de taux conventionnel de présence des papiers graphiques dans les standards papier-carton en mélange à trier et papier-carton mêlés à trier.

5. Présentation pour avis des standards des déchets d'emballages ménagers et papiers

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques de Citeo d'approuver la proposition de standards des déchets d'emballages ménagers et papiers.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Abstention**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Abstention**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable**
- Réseau Vrac et Réemploi : **Abstention**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**

Collège associations environnementales et de consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**

Avec quatre (4) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et quatre (4) abstentions, le Comité approuve la proposition de standards des déchets d'emballages ménagers et papiers.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare avoir reçu une demande de modification de vote de la part de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion concernant la proposition de modulation des contributions financières au titre de 2025.

L'ANIA a souhaité transformer l'abstention indiquée en séance en un avis favorable.

Le présent avis tient compte de cette demande de modification.

Présidente du Comité des Parties Prenantes Citeo

Virginie d'Enfert, Fédération Hygiène et Entretien Responsable

Virginie d'Enfert

**Scrutatrice – Comité Parties
Prenantes Citeo**

Lucia Pereira, Réseau Vrac et
Réemploi

Lucia Pereira